



Collège Info n°6

Janvier 2023

Chères adhérentes, chers adhérents des associations membres du Collège des Sociétés Savantes,

Au nom du CA du Collège, je profite des dernières heures de janvier pour vous souhaiter une très bonne année 2023.

Vous trouverez dans les pages suivantes le sixième bulletin d'information trimestriel du Collège, qui fait un point des actions en cours et prévues pour 2023. Comme d'habitude, vous pouvez partager largement le lien vers ce document autour de vous :

https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2023/01/College-Info_6_janvier_2023.pdf

N'hésitez pas à contacter la présidence du Collège par [courriel](#) si vous désirez vous impliquer dans les actions du Collège, ou en proposer de nouvelles.

Le bulletin Collège Info n°7 sera publié fin avril 2023. Nous y incluons une nouvelle rubrique permettant aux membres du Collège d'annoncer des événements susceptibles d'intéresser les adhérent.e.s d'autres membres.

Bonne lecture,

Patrick Lemaire
Président,
Collège des Sociétés Savantes Académiques de France
web: www.societes-savantes.fr
mail: presidence@societes-savantes.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Editorial	3
Actions récentes et en cours	4
Participation aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg	4
Femmes en tête, mars 2023	4
Congrès 2023 du Collège à Rennes, 6-7 avril 2023	5
Demi-journées de réflexions en ligne	5
Printemps de l'interdisciplinarité, automne 2023	5
Travail des commissions thématiques	6
Commission enseignement scolaire du Collège	6
1/ Actions concernant la formation initiale des enseignants	6
2/ Plan Sciences et technologie à l'école primaire	6
Commission doctorat	7
Structuration du Collège	7
Renouvellement partiel du CA du collège.	7
Nouveaux membres actifs et associés	8
Antennes du Collège en régions	8

Editorial

L'année 2022 nous a apporté son lot d'événements marquants : guerre en Europe, inflation au plus haut, approvisionnements incertains (énergie, puces électroniques, céréales, etc.), enchaînements de catastrophes climatiques sur la plupart des continents, rachat controversé d'un réseau social majeur, développement rapide de l'Intelligence Artificielle, dérouté des partis politiques traditionnels et non-campagnes électorales françaises. Si, individuellement, la plupart de ces événements étaient plausibles ou annoncés, leur concentration sur une seule année souligne la fragilité croissante des sociétés humaines. L'année 2023 sera sans doute une année charnière, mais la recherche française sera-t-elle au rendez-vous?

Les méthodes et faits scientifiques sont encore éloignés du débat public

Une [enquête IFOP](#) pour les Fondations Jean Jaurès et Reboot révèle une inquiétante hausse de la désinformation des jeunes entre 11 et 24 ans concernant les sciences. Cette enquête illustre que la vision du monde des jeunes est plus façonnée par les réseaux sociaux que par une école publique délaissée, critiquée. Les jeunes ne sont en outre pas les seuls à avoir une image dégradée des sciences (cf enquête "[Les Français et la science](#)" de l'U. de Lorraine/London School Econ./GEMASS). De fait, un [avis parlementaire](#) récent souligne la faiblesse, le manque de coordination, et le morcellement des politiques de culture scientifique en France (en ne considérant sous ce terme que les sciences mathématiques, expérimentales et de l'ingénieur...). Notre communauté a un travail important à conduire sur l'enseignement scolaire, les médias, les réseaux sociaux, en partenariat avec les professionnels de ces secteurs.

Incertitudes sur le financement, coordination et pilotage de l'enseignement supérieur et la recherche publics

Pour que les sciences pénètrent le débat public, encore faut-il que les scientifiques aient les moyens de poursuivre la construction de l'édifice scientifique. Le modeste accroissement des crédits en euros courants de l'enseignement supérieur et la recherche prévu dans la Loi de Programmation de la Recherche de 2020 (LPR) a été largement oblitéré par la forte inflation de l'année écoulée, qui touche notamment le coût de l'énergie. L'[avis](#) présenté au nom de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée Nationale par Hendrik Davi (LFI; directeur de recherches INRAe) tire un bilan sans concession des budgets pour l'enseignement supérieur et la vie étudiante. Une clause de revoyure prévue pour 2023 pour réévaluer la LPR peut fournir l'occasion d'accélérer la trajectoire budgétaire, pour atteindre dès 2027 les objectifs initialement fixés pour 2030. Une telle accélération ne compensera pas les déficits structurels (en termes d'emplois scientifiques permanents notamment) de cette loi sans inspiration, mais elle donnera au moins une bouffée d'air...

Un autre danger guette. La LPR couvre les programmes principaux de la mission interministérielle pour la recherche et de l'enseignement supérieur (MIREs) placée sous la responsabilité du ministère de l'enseignement supérieur et la de la recherche (MESR). A ces crédits budgétaires fixés chaque année par le parlement, s'ajoutent de manière croissante (et souvent peu lisible) des crédits extrabudgétaires issus des plans d'investissement d'avenir (PIA), gérés par le Secrétariat Général pour l'Investissement ([SGPI](#)). Ainsi, le [sénat](#) estimait en 2021 que près de 20% des crédits de la recherche n'étaient pas inscrits à la MIREs et donc étaient hors du périmètre du MESR. Cet éclatement des crédits a des conséquences majeures sur l'organisation et la coordination de l'effort de recherche et d'enseignement supérieur.

Dans le [discours](#) qu'il a prononcé à l'occasion des 50 ans de la CPU, le Président de la République a déclaré que les universités "doivent être les piliers de l'excellence, le centre de gravité pour la recherche comme pour la formation", appelant à une redéfinition des rôles des organismes de recherche et des Universités. De fait, la Ministre de l'ESR, Sylvie Retailleau, a confié en fin d'année 2022 un rapport sur l'organisation de la recherche en France à Philippe Gillet, ancien directeur de cabinet de Valérie Pécresse et qui avait participé à la mise en place de la LRU.... La [lettre de mission de la Ministre](#) lui demande notamment d'étudier l'évolution des organismes de recherche vers des fonctions d'agences de

programmes nationaux, les universités devenant les véritables opérateurs de recherche locaux, gestionnaires des unités mixtes de recherches. Si cette lettre de mission fait de très nombreuses références au “pilotage” de la recherche, elle ne mentionne pas l’importance des recherches non pilotées. De plus, le triptyque proposé - agences de financement nationales et européennes (ANR, InCA, ERC, Horizon Europe...), agences de programmes (organismes nationaux), opérateurs locaux de la recherche (Universités) - pose la question de la coordination de l’écosystème de recherche. Les principaux programmes que devraient diriger les organismes de recherche seront financés et donc décidés par le SGPI, et non le MESR. Après la perte du programme spatial au bénéfice du ministère de l’économie et des finances en 2020, puis de l’innovation dans son intitulé en 2022, le MESR va-t-il bientôt perdre le contrôle des organismes de recherche nationaux? Qui alors coordonnerait l’effort de recherche national? Avec quelle transparence? La communauté académique doit porter en 2023 une réflexion sur le pilotage et la coordination de la recherche publique.

Patrick

Actions récentes et en cours

Participation aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg

Chaque année, les Entretiens Territoriaux de Strasbourg (ETS) rassemblent plus de 1000 cadres dirigeants territoriaux (administrateurs, ingénieurs en chef territoriaux, officiers supérieurs de sapeurs-pompiers, conservateurs ou médecins territoriaux) pour réfléchir aux grands enjeux de l’action publique locale. L’événement est aussi ouvert à l’ensemble des acteurs du territoire participant à la transformation publique : partenaires des collectivités, fonction publique d’Etat et hospitalière, entreprises et associations.

Le Collège a été invité à siéger au sein du Comité Scientifique des ETS afin de participer à la définition de la programmation, et plus largement, à la conception de l’événement, notamment en proposant des noms d’intervenants. Cette année, le thème retenu était « [Voyage au cœur de la décision](#) ». Outre les sessions plénières comme “Quelles visions du monde pour quelles décisions ?”, des ateliers étaient organisés en parallèle, sur des thèmes aussi divers que “Décisions sous quelles influences ?”, auquel un membre du GIEC et un professeur de sciences politiques participaient, ou “Objectif : plus de parité dans les instances de décision”, organisée par les Associations Dirigeantes et Territoires – Association nationale des DRH de grandes collectivités. Le besoin d’éclairages scientifiques, la difficulté d’identifier les laboratoires qui pourraient les fournir ont été plusieurs fois soulignés.

Le Collège a pu disposer d’un stand dans l’Espace partagé par les associations et échanger avec les participants. L’objectif des organisateurs, en conviant des représentants de l’ESR et en sollicitant une participation active, était de créer un “ lieu de croisement des cultures professionnelles, des visions et des idées permettant aux cadres dirigeants de la Fonction publique territoriale d’augmenter leurs savoirs et pouvoir d’agir”.

Femmes en tête, mars 2023

L’opération « Femmes en tête » lancée par le Collège en 2022 à l’occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, s’est étendue sur tout le mois de mars et a rencontré un grand succès. Le Collège a mis en lumière, via dix portraits, l’action de femmes travaillant dans tous les domaines scientifiques, de tous âges et de tous niveaux et dont l’apport à la science, à sa diffusion et à sa valorisation sociale, sociétale, politique ou économique a été jugé important. Ces femmes peuvent agir comme rôle modèles “atteignables” pour les jeunes collégiennes et lycéennes. Vous pouvez retrouver leurs portraits sur la [page dédiée](#) du site web du collège.

« Femmes en tête » a donc été reconduit en 2023. Nous avons reçus 28 propositions des sociétés membres. Une commission dédiée de 6 scientifiques a retenu les parcours de 12 femmes, dont les

portraits seront dévoilés progressivement à partir du 8 mars 2023. Nous remercions les membres du Collège pour leur participation à cette opération très multidisciplinaire.

Congrès 2023 du Collège à Rennes, 6-7 avril 2023

Chaque année, le collège organise un congrès dont l'ambition ira croissante au fil des ans. L'édition 2022 du congrès avait été organisée au Musée des Confluences à Lyon. Le thème de l'événement scientifique était l'éthique et l'intégrité scientifiques. Les présentations sont disponibles sur la [chaîne Youtube](#) du Collège.

L'édition 2023 du congrès aura lieu les jeudi 6 et vendredi 7 avril 2023 à l'ENS de Rennes, qui est aussi le siège social du Collège. Nous tenons à remercier la direction de l'ENS Rennes pour son soutien constant et son hospitalité. Comme l'an passé, le congrès du Collège rassemblera un événement scientifique d'une demi-journée, un dîner convivial pour apprendre à se connaître et l'Assemblée générale annuelle de l'association.

Le thème de cette édition sera: Cultures scientifiques : des outils pour décrypter le monde et éclairer la décision publique.

La matinée du jeudi 6 avril sera dédiée à une réunion des [commissions thématiques du Collège](#). La commission [Enseignement scolaire](#) vise à développer les liens entre le monde académique et l'Éducation Nationale en particulier dans le domaine des formations initiale et continue des enseignant.e.s. La commission [Doctorat](#) travaille sur la valorisation du doctorat, en particulier auprès des décideurs politiques, administratifs et économiques.

Deux tables rondes seront organisées le jeudi 6 avril après-midi sur ce thème. Elles sont ouvertes aux représentant.es des sociétés membres ainsi qu'à leurs adhérent.e.s de la région rennais. Merci de contacter les organisateurs rennes2023@societes-savantes.fr si vous désirez y assister.

L'assemblée générale annuelle de l'association se tiendra le matin du 7 avril. Elle est ouverte aux représentant.es des sociétés membres. Elle procédera à l'audition des bilans moral et financier et portera une réflexion stratégique sur les actions à venir. Les nouveaux membres du CA y seront annoncés.

Demi-journées de réflexions en ligne

Le Collège a organisé à l'automne 2022 une demi-journée de réflexion en ligne sur l'appropriation des cultures scientifiques par le grand public et les responsables politiques et économiques, qui conduira à des actions concrètes cette année. Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro de Collège info.

Une nouvelle demi-journée de réflexion (en format hybride) sur les relations entre les sociétés savantes et le monde économique sera proposée avant la fin du mois de Juin. Le programme avec différents intervenants est en cours de construction, un accent particulier sera porté sur l'emploi des docteur.e.s en France.

Printemps de l'interdisciplinarité, automne 2023

Promouvoir le dialogue entre les sciences humaines et sociales et les sciences expérimentales et formelles est l'un des objectifs prioritaires retenu par le Collège des sociétés savantes académiques de France. Dans ce cadre, le [Printemps de l'interdisciplinarité](#) vise à mettre en lumière des expériences de pratiques interdisciplinaires entre champs traditionnellement éloignés. Vous pouvez retrouver les présentations de la première édition sur la [chaîne Youtube](#) du Collège.

Le prochain "Printemps" s'invite... à l'automne 2023. Il sera organisé après les vacances de la Toussaint, pour faciliter la participation des étudiant.e.s en master. Si vous désirez participer à son organisation,

l'héberger dans votre ville, ou proposer des thèmes et des intervenant.e.s, merci de remplir ce très court formulaire.

Travail des commissions thématiques

Commission enseignement scolaire du Collège

1/ Actions concernant la formation initiale des enseignants

La commission enseignement scolaire du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France a publié le 16 octobre une note intitulée : « [Repenser collectivement la formation initiale des enseignants](#) ». (voir [collège-info_5](#)) qui a été envoyée aux membres du Collège, à des associations de professeurs de l'enseignement secondaire, à des responsables institutionnels et à des journalistes. Elle a été relayée notamment par l'AEF et *Le Monde*.

Suite à cette publication, Patrick Lemaire (biologie) et Louise Nyssen (mathématiques) ont été auditionnés en visioconférence le 13 décembre 2022, par Thierry Le Goff (directeur de cabinet adjoint du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse) et Julie Benetti (conseillère auprès du Ministre). Entre-temps, Thierry Le Goff a été nommé secrétaire général des ministères de l'Éducation nationale et de la jeunesse, et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le 24 janvier 2023, Patrick Lemaire, Louise Nyssen, Magali Boutrais (sciences de l'éducation) et Pascale Manoïlov (didactique de l'anglais) ont été reçus par Isabelle Rauch, présidente de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale.

Les deux rencontres ont été l'occasion de réaffirmer la nécessité, avant toute nouvelle réforme, de faire un bilan des réformes précédentes et de consulter les acteurs de terrain, en les associant à la conception et au suivi des évolutions à venir. Nous avons également rappelé que la formation des enseignants est un système complexe qui doit être abordé dans sa globalité : modifier des morceaux indépendamment les uns des autres ne fait qu'ajouter à la confusion.

Face à notre insistance sur la question du bilan, Isabelle Rauch a proposé de nous faciliter l'accès aux données nécessaires si nous rencontrons des difficultés à les obtenir. Cette aimable proposition revient à nous charger d'une mission qui devrait néanmoins être partagée avec l'institution afin que les conclusions puissent justement être prises en compte pour une indispensable amélioration des systèmes de formation initiale et continue. Elle permet cependant d'envisager de futures recherches sur cette question. Si des sociétés membres sont intéressées par ce projet, elles peuvent contacter la commission enseignement du Collège: [louise\[point\]nyssen\[arobase\]umontpellier\[point\]fr](mailto:louise[point]nyssen[arobase]umontpellier[point]fr)

2/ Plan Sciences et technologie à l'école primaire

Estelle Blanquet (Société Française de Physique) représente le Collège dans le comité de suivi de l'action envisagée par le Ministère de l'Éducation Nationale pour développer l'enseignement des sciences (physique et biologie) et de la technologie à l'école primaire (cf [Collège-Info_5](#)). L'action du ministère semble démarrer progressivement avec, dans un premier temps, des formations en ligne et la création de ressources pour les enseignants du premier degré et les formateurs d'enseignants.

Le ministère avait manifesté son intention de mobiliser la communauté scientifique au sens large, grâce au relais des sociétés savantes, et de solliciter des interventions dans les classes ou auprès des enseignantes et enseignants, la proposition étant très ouverte (exposé, suivi de projet, animation ... tout semblait bienvenu).

Pour que cette proposition débouche sur des actions pertinentes, auprès des élèves comme des enseignants, il nous apparaît important de lui donner un minimum de contours : comment concrètement

mobiliser les personnels de la recherche (et avec quel soutien financier) ? Quels cadres proposer pour leurs interventions ?

Afin de cerner ce que pourrait être la participation du Collège, Estelle Blanquet et Louise Nyssen ont élaboré un questionnaire dont la diffusion auprès des sociétés savantes et associations membres a pris un peu de retard mais sera très prochainement lancée. L'objet du questionnaire est de faire un bilan des actions existantes et de l'envie ou des capacités des répondants à s'engager dans le cadre de ce dispositif ministériel. Cette enquête est importante car elle mettra notamment en lumière les actions déjà portées par les adhérents et adhérentes des sociétés membres du Collège pour faire mieux connaître les Sciences et le monde de la recherche dans les établissements scolaires.

Commission doctorat

La rédaction d'un premier texte se termine, qui porte sur la place et les conditions de recherche des docteur.e.s ou doctorant.e.s en poste dans les collèges et lycées, et sur le bénéfice partagé qu'apporterait une meilleure articulation entre enseignement scolaire et universités. Plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées : fixation d'un cadre réglementaire national pour les détachements et les mises en disponibilité; dispositifs pour accorder aux enseignants du temps pour la recherche et pour financer ponctuellement un congé pour recherche; valorisation de leurs compétences spécifiques dans le cadre des établissements scolaires; meilleure coordination des actions des deux ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les sociétés membres concernées par la question sont invitées à prendre contact avec Dominique Valérian, coordinateur de la commission doctorat (dominique.valerian@yahoo.fr).

Structuration du Collège

Renouvellement partiel du CA du collège.

Chaque année, le Conseil d'Administration est partiellement renouvelé. Vous pouvez retrouver les statuts, la composition du CA 2022 et les membres du Collège sur notre site web: <https://societes-savantes.fr/qui-sommes-nous/>). Chaque administratrice et administrateur peut faire jusqu'à 2 mandats consécutifs de 3 ans.

Cette année, 5 postes seront renouvelés : 2 en Sciences physiques et chimiques, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), 2 en Lettres, Sciences humaines et sociales (LSHS) et 1 en Sciences du Vivant (SdV).

Chaque élection est l'occasion d'adapter le CA aux activités du Collège et d'anticiper les départs d'administrateurs importants. L'accroissement des activités du Collège encourage cette année à renforcer son secrétariat général, en prévision du départ de Luc Bougé en 2024.

Pour être recevable, une candidature doit recevoir le parrainage d'une société savante, membre actif du Collège. Chaque société peut parrainer jusqu'à 2 de ses adhérent.e.s à cette élection.

Les candidatures doivent être déposées par les candidat.e.s au plus tard le 23 février 2023 à 23:59. Les représentants des membres du Collège éliront en ligne les nouvelles administratrices et les nouveaux administrateurs entre le 1er mars et le 4 avril. Les résultats du vote seront annoncés lors de l'AG du 7 avril.

Professions de foi : un fichier .odt, .doc ou .pdf d'une page maximum précisant les éléments suivants.

- Parcours professionnel et associatif de la /du candidat.e
- Motivations de son engagement au sein du Collège/vision du rôle du Collège
- Proposition d'apport au CA du Collège/actions que la/le candidat.e aimerait porter

Site de dépôt des candidatures: <https://societes-savantes.limesurvey.net/461993>.

Pour toute information complémentaire sur les attentes concernant les administratrices et administrateurs, ou en cas de difficulté technique avec le dépôt, merci de contacter Luc Bougé, secrétaire général du Collège: secretariat@societes-savantes.fr.

Nouveaux membres actifs et associés

Merci aux associations et sociétés savantes qui ont proposé des potentiels nouveaux membres actifs (8) et associés (41). La Commission des nouveaux membres a examiné ces propositions et les a présentées au CA du Collège. 8 sociétés savantes et 23 associations ont été invitées à rejoindre le Collège en tant que membres actifs et associés respectivement. Un nouvel appel sera fait l'année prochaine.

Antennes du Collège en régions

Le Collège des Sociétés savantes encourage les collègues membres de différentes sociétés savantes sur un même site à se rapprocher pour effectuer ensemble des actions communes comme prendre ensemble contact avec les autorités locales, monter des événements locaux transdisciplinaires.

Une première antenne est créée à Montpellier, coordonnée par Florence March (Société d'Études Anglo-Américaines des XVIIe et XVIIIe siècles) et Glwadys Toulemonde (Société Française de Statistique). N'hésitez pas à les contacter (montpellier@societes-savantes.fr).